Deuxième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Afico, en liquidation, Le Mont-sur-Lausanne
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 06.04.2006
- 4. Echéance de préavis des créances: 19.06.2006
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Jeanne-Pascale Simon, liquidatrice, rue des Rochettes 18, 1454 La Vraconnaz
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Me Patrick de Preux, Notaire 1005 Lausanne

(03376466)